

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 88**

présenté par

M. Orphelin, Mme Pompili, Mme Abba, M. Alauzet, M. Bolo, M. Buchou, M. Causse,
Mme Couillard, Mme Yolaine de Courson, Mme De Temmerman, M. Fugit, Mme Le Feur,
Mme Maillart-Méhaignerie, Mme Marsaud, M. Molac, M. Morenas, Mme Panonacle, Mme Park,
M. Perea, Mme Riotton, Mme Sarles, Mme Tuffnell et Mme Vanceunebrock

ARTICLE 9 BIS A

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.